

APPEL POUR LE LATIN ET LE GREC

À la rentrée 2004, l'enseignement du grec et du latin risque de disparaître de la quasi totalité des lycées (et bientôt des collèges) de France, avant même que soient pris en compte les résultats du « Grand débat pour l'avenir de l'école » dans l'élaboration de la Loi d'orientation pour l'école.

Comment ?

Des recteurs fixent arbitrairement des effectifs minima en seconde, et ne prennent en compte que les élèves inscrits en option de détermination, rayant d'un trait de plume les élèves qui choisissent pour leur plaisir et leur culture les options facultatives. Il en est de même pour les options de langues : russe, allemand, espagnol et les options artistiques.

Au mépris du devoir national d'instruction publique, les options seront regroupées dans quelques lycées, privilégiant les élèves de centre-ville aux dépens de ceux des périphéries et des campagnes.

Pourquoi ?

« La rentabilité, les économies », dit le discours officiel. Les ministres défendent une politique purement gestionnaire et comptable de l'Éducation nationale, organisant la transformation du savoir en marchandise, cédant à la mode du moment.

Quelles conséquences ?

On va priver nos élèves d'un enseignement qui favorise la rigueur, l'exigence et l'effort, qui permet de mieux apprendre la langue française par l'étude de la syntaxe et la maîtrise du vocabulaire.

On va priver nos élèves d'une approche historique et esthétique de la littérature, des arts plastiques, des sciences humaines (philosophie, histoire et archéologie), puisque l'Antiquité, qui a livré les œuvres fondatrices de ces disciplines, est une référence majeure et un héritage constamment interrogé.

On va priver nos élèves de langues de culture qui permettent d'appréhender l'identité européenne : l'Antiquité grecque et romaine a joué un rôle historique dans la constitution d'un patrimoine commun à l'Europe.

On va priver ainsi la nation d'un moteur d'intégration des jeunes d'origine étrangère ; le rapport de la Mission ministérielle sur l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité montre pourtant que l'enseignement des langues anciennes joue un rôle important pour unifier un monde aux cultures diverses.

On va priver notre école et notre université des chercheurs et des enseignants capables d'étudier et d'expliquer notre patrimoine culturel. On tarit même dès cette année le vivier, puisque le CAPES de lettres classiques de 2004 est amputé, par rapport à l'année 2003, de 25 % des postes.

Par cet appel, nous dénonçons la brutalité de ces mesures prises sans concertation. Nous dénonçons les discours qui tentent de les justifier *a posteriori*, en invoquant le coût et l'élitisme du latin et du grec, au moment même où le ministère réserve ces langues aux lycées favorisés.

NOUS DEMANDONS LE RÉTABLISSEMENT DES ENSEIGNEMENTS SUPPRIMÉS ET L'AFFIRMATION D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES LANGUES ANCIENNES.

Nous en appelons aux élus et à l'opinion publique. Comme le font des milliers de chercheurs dénonçant la misère de la recherche publique, qu'elle concerne les sciences dures, les sciences humaines, les lettres ou les arts, nous refusons les conséquences irréparables de choix politiques entièrement soumis à la rentabilité immédiate, qui compromettent l'avenir de nos élèves, en déniaient le droit pour tous à l'éducation et à la culture.

A.G.B. (Association Guillaume Budé),

A.P.F.L.A.-prépa (Association des Professeurs de Français et de Langues Anciennes de Classes Préparatoires),

A.P.L. (Association des Professeurs de Lettres),

A.P.L.A.E.S. (Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur),

Association pour l'encouragement des études grecques en France,

C.N.A.R.E.L.A. (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes),

Sauver les Lettres,

S.E.L. (Sauvegarde des enseignements littéraires).